

### AGENT DE POLICE

Filière : POLICE MUNICIPALE

Catégorie C

Placé(e) sous l'autorité de la **Directrice Générale des Services**, de la **Directrice Administration Générale** et du **Chef du service Tranquillité Publique**.

#### MISSIONS

##### Principales

- **Police judiciaire :**

- Constaté les crimes et délits dans le cadre des compétences des agents de police judiciaire adjoints
- Constaté les infractions aux arrêtés du Maire
- Constaté les infractions au Code de la route : contrôles routiers, dépistages d'alcoolémie...
- Constaté les infractions au Code de l'environnement : propreté des rues, affichage sauvage...
- Constaté les nuisances sonores
- Rédiger et transmettre les documents professionnels à chaque intervention
- Constaté les infractions
- Rédiger et transmettre les rapports, procès-verbaux et écrits professionnels aux autorités compétentes (OPJ, parquet, hiérarchie)

- **Police administrative :**

- Assurer la prévention de la délinquance
- Assurer la surveillance de l'espace public
- Assurer la capture de chiens errants
- Gérer la mise en fourrière des véhicules abandonnés
- Assurer la surveillance du domaine public communal, afin d'y prévenir les troubles à l'ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique
- Participer à la sécurisation des manifestations (Trinité...)
- Participer à des actions de sensibilisation et de prévention, à destination de publics ciblés

#### MISSIONS SECONDAIRES

- Compléter les tableaux de bord de suivi de l'activité
- Participer aux différentes instances de coordination et de partenariat en matière de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD, GPO, réunions partenariales...)
- Contribuer au suivi et à l'analyse de l'activité opérationnelle du service

### COMPETENCES ET PROFIL

#### Savoirs

- Lauréat du concours de policier municipal (formation initiale obtenue, en cours ou à engager)
- Permis B indispensable,

#### Savoirs faire

- Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence
- Polyvalence
- Respect de la déontologie
- Sens du service public
- Maîtrise du champ de compétences des différents acteurs de lutte contre l'insécurité
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance, application et contrôle du pouvoir de police du Maire sur son territoire
- Connaissance des règles et procédures en matière de rédaction et de transmission des écrits professionnels (rapports, PV...)
- Bonne condition physique

#### Savoirs être

- Discrétion
- Qualités relationnelles
- Maîtrise de soi
- Capacité d'écoute
- Capacité d'adaptation
- Rigueur
- Disponibilité

#### Contraintes et conditions particulières

- Horaires fractionnés avec amplitude variable en fonction des évènements (possibles interventions les week-ends, jours fériés, en nocturne...)
- Manutention, gestes répétitifs, postures parfois contraignantes
- Port d'uniforme obligatoire

**Poste à temps complet**  
**Jury de recrutement le 10 JUILLET 2026**

---

**LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 03 juillet 2026**

Par courrier à l'attention Madame le Maire  
Esplanade François Mitterrand  
BP 259 - 23006 GUERET Cedex  
par mail à [personnel@ville-gueret.fr](mailto:personnel@ville-gueret.fr)  
ou via le portail citoyen